

Association Tutelaire Calvadosienne
61, route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice au 31 décembre 2008

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2008

SOMMAIRE

<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	<i>1</i>
<i>Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées</i>	<i>2</i>

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ***Exercice clos le 31 décembre 2008***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 21 juin 2004 de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons une réserve sur le point suivant : la provision Congés Payés n'est pas comptabilisée en charges comme préconisé par le Plan Comptable Général. Une information complète et chiffrée est mentionnée en annexe. Cette provision s'élève à 372 473.08€, cette provision a augmentée de 39 151 .65€ au cours de l'exercice 2008, impact non pris en compte dans le résultat.

Sur la base des contrôles effectués et sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble. Ces appréciations n'appellent pas d'autre commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 12 juin 2009
Le commissaire aux comptes
La société FIDORG AUDIT
Représentée par Jean-Yves DUPUY



ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 008

ACTIF	2 008			ANNEE 2 007
	BRUT	Amort/Prov	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	40 974	40 974		
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Fonds commercial				
Autres	53 979	53 979		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 819		48 819	48 819
Constructions	630 727	431 635	199 092	224 926
Install. techn., matériel & outillage	601 785	446 491	155 294	176 867
Autres	671 940	511 088	160 852	115 719
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	125		125	3 725
Autres				
TOTAL I	2 048 348	1 484 166	564 182	570 056
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks de matières premières				
En cours de production et services				
Stocks produits finis				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés	116 219		116 219	352 844
Autres créances	9 744		9 744	9 842
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 165 451		1 165 451	1 216 330
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	1 291 415		1 291 415	1 579 016
Charges à répartir/plus. exercices				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 339 762	1 484 166	1 855 596	2 149 072

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 008

PASSIF	ANNEE 2 008	ANNEE 2 007
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs	177 379	169 884
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement (renouvelable)	41 548	41 548
Réserves statutaires ou contractuelles	188 087	188 087
Autres réserves	4 572	4 572
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-85 882	7 495
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise apports		
résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement (non renouvelable)	30 490	30 490
Amortissement subvention	-21 343	-18 294
TOTAL I	334 852	423 783
PROVISIONS		
Provisions pour retraite	334 801	386 776
Provisions pour travaux	27 748	62 660
TOTAL II	362 548	449 436
FONDS DEDIES		
Fonds Dédiés	293 845	85 000
TOTAL III	293 845	85 000
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	436 903	462 494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 581	77 794
Dettes fiscales et sociales	263 584	204 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.		
Autres dettes	32 283	446 311
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	864 350	1 190 853
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 855 596	2 149 072

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 008

CHARGES	EXERCICE 2 008	EXERCICE 2 007
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat matières premières		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	517 615	518 798
Impôts, taxes et versements assimilés	14 983	14 027
Salaires et traitements	2 610 542	2 402 097
Charges sociales	1 341 960	1 222 069
Autres charges de personnel	90 109	70 569
Dotations aux amortissements	121 798	186 588
Dotations aux provisions	9126	
Dotation à la réserve de trésorerie		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (dont cotisations)		
TOTAL I	4 706 133	4 414 148
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	18 342	20 180
Différences négatives de change		
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placemnt		
TOTAL III	18 342	20 180
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		35 963
Sur opérations en capital		
TOTAL IV		35 963
Engagements à réaliser sur subvention	208 845	
TOTAL DES CHARGES	4 933 320	4 470 291
Solde créditeur = Excédent de gestion		7 495
TOTAL GENERAL	4 933 320	4 477 786

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 008

PRODUITS	EXERCICE 2 008	EXERCICE 2 007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de service	4 390 358	4 247 158
sous-total A Montant net des produits d'exploitation	4 390 358	4 247 158
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amort.prov., transferts charges	86 887	49 861
Collectes		
Cotisations, Dons, Legs	2 660	3 220
Autres produits	131 564	132 276
sous-total B	221 111	185 357
TOTAL I	4 611 469	4 432 515
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobil. et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	24 075	6 259
Reprises sur provisions et transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	24 075	6 259
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	208 845	35 963
Quote part subvention investissement	3 049	3 049
Produits cession d'Actif		
Reprises sur provisions et transferts charges		
TOTAL IV	211 894	39 012
TOTAL DES PRODUITS	4 847 438	4 477 786
Solde débiteur = Déficit	85 882	
TOTAL GENERAL	4 933 320	4 477 786

ANNEXE

2 008

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Il est fait application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs aux nouvelles règles comptables en matière de définition de valorisation et de dépréciations des actifs.

AUTRES INFORMATIONS

La provision de congés payés s'élève à 372.473,08 euros, elle a diminué de 39.151,56 euros. Cette provision n'est pas intégrée dans le bilan parce qu'elle n'est pas prise en compte par l'administration.

La provision pour mise à la retraite s'élève à 580.153,58 euros dans le cadre de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Cette même provision s'élève à 476.120,43 euros si on considère les seules personnes à partir dans les 10 ans à venir.

Le nombre d'heures cumulé de droit Individuel à la formation s'élève à 6.874,97

L'association gère pour le compte des usagers 9.269.701,81 euros en gestion courante et 46.202.490,65 euros en placements financiers en terme de solde au 31/12.

Le Conseil d'Administration de l'ATC a signé un mandat de gestion à l'ACSEA sur l'ensemble de ses activités en date du 08 septembre 2008 à effet au 01 novembre 2008 et jusqu'à l'adoption d'un traité d'intégration de l'ATC dans l'ACSEA,

ANNEXE

2 008

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo. Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES	140 470	1 991 126	3 725	2 135 321
Augmentation		119 523	1 900	121 423
Diminution	45 518	157 379	5 500	208 396
Situation 31.12	94 952	1 953 271	125	2 048 348
II - AMORTISSEMENTS	140 470	1 424 794		1 565 264
Augmentation		121 798		121 798
Diminution	45 518	157 379		202 896
Situation 31.12	94 952	1 389 213		1 484 166
III - VALEUR NETTE (I - II)		564 057	125	564 182

ETAT DES PROVISIONS

	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES				
II - PROV. RISQUES ET CHARGES	449 436		86 887	362 549
III - PROV. / IMMOBILISATIONS				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières				
IV - SUR ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients				
V - AUTRES PROVISIONS		9 126		9 126
TOTAL I+II+III+IV+V+VI	449 436	9 126	86 887	371 675
dont		86 887		
DOTATIONS				
_ d'exploitations				
_ financières				
REPRISES				
_ exceptionnelles				

ETAT DES SUBVENTIONS

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention conseil general	30 490			30 490
amortissement subvention	18 294	3 049		21 343
net	12 196	-3 049		9 147

ANNEXE

2 008

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN	2 007
Créances clients	caisse TPSA	42 777	42 777		98 154
	participation majeur	43 167	43 167		86 690
	ETAT Trait Union	0	0		151 872
	Conseil General Trait Union	16 410	16 410		16 128
	ETAT Tutelles	13 865	13 865		
Autres créances		9 744	9 744		9 842
Charges constatées d'avance					
Produits à Recevoir					
TOTAL		125 963	125 963		362 686
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé	1 900			
	Remboursé	5 500			

ETAT DES DETTES		TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS	2 007
Dettes financières		436 903	24 107	106 715	306 081	462 494
Dettes fournisseurs		131 581	131 581			77 794
Dettes fiscales et sociales		263 584	263 584			204 254
ETAT Tutelles						152 340
ETAT Trait d'union						278 810
Caisse TPSA		17 123	17 123			15 160
Autres dettes		15 160	15 160			
Produits constatés d'avance						
TOTAL		864 350	451 554	106 715	306 081	1 190 852
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits					
	Remboursé					

SUIVI DES FONDS DEDIES

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention ETAT				
travaux à réaliser en 2009	40 000			40 000
suppression poste attachée direction 2009	45 000			45 000
formation mandataires judiciaires 2009-2012		208 845		208 845
net	85 000	208 845		293 845

ANNEXE

2 008

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
TOTAL	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	14 506
Autres dettes.....	8 481
TOTAL	22 987

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation.....		
TOTAL		

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Votre Conseil ne nous a pas avisé de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice, ni de conventions conclues au cours des exercices antérieurs et visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice.

Fait à Caen, le 12 juin 2009
Le commissaire aux comptes
La société FIDORG AUDIT
Représentée par Jean-Yves DUPUY

